



Titre Professionnel Agent de Service Médico-Social (ASMS)

PUBLIC CONCERNE

Tout public (jeune issu du milieu scolaire, salarié, demandeur d'emploi, ...)

STATUT

Contrat professionnel, contrat d'apprentissage, stagiaires

NIVEAU

Formation de niveau 3

DATES / DELAI D'ACCES

Rentrée en septembre 2021 à la MFR

Entrée permanente possible

DUREE

1 an : 406h de formation en centre et les heures restantes en entreprises

CONTACT

Responsable de la formation :

Delphine DIXNEUF

02.41.64.11.20

delphine.dixneuf@mfr.asso.fr



COORDONNEES

- MFR-CFA La Charmille – 49 rue du Pont Piau – JALLAIS – 49510 BEAUPREAU EN MAUGES (établissement privé associatif en contrat avec l'Etat)
- www.mfr-jallais.fr
- Marina FRICAUD, Directrice – 02.41.64.11.20 – mfr.jallais@mfr.asso.fr

PRESENTATION GENERALE

L'agent de service médico-social réalise le nettoyage et le bio-nettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations du service hôtelier. Il vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Tout au long de son service, l'agent de service médico-social est attentif au résident, communique avec lui de manière adaptée et bienveillante. Il exerce ses activités en faisant preuve de non-discrimination.

PREREQUIS

- Avoir 18 ans l'année de l'examen
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Avoir un projet professionnel validé dans le secteur du service à la personne
- Avoir les aptitudes physiques compatibles avec l'activité professionnelle

MODALITES D'ACCES

- Information collective ou entretien individuel
- Entretien de motivation
- Entretien individuel de positionnement (pour les candidats retenus) : construction du parcours selon le projet et éventuels allègements et/ou dispenses.

OBJECTIFS

FINALITE DE LA FORMATION :

Cette formation permet de préparer le candidat à obtenir le titre professionnel ASMS, délivré par la DIRECCTE de Maine-et-Loire (soit par bloc de compétences, soit sur un parcours complet). A partir de l'expérience, du potentiel relationnel, de la motivation et des intérêts des personnes en formation, le but est de développer des compétences au service des personnes accompagnées.

LES OBJECTIFS :

- ✓ Réaliser le nettoyage et bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
- ✓ Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- ✓ Accompagner les résidents dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

ACCESSIBILITE

Nous contacter en cas de renseignements ou sur notre site

MODALITES PEDAGOGIQUES

Pédagogie d'alternance, stage, interventions et visites professionnelles, mise en situation, individualisation des apprentissages, FOAD, AFEST, cours théoriques, pratiques, autoformation, analyse de pratique, pédagogie active

PLUS VALUES DE LA FORMATION

- PRAPS
-

MODALITES D'EVALUATION

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- des résultats des évaluations passées en cours de formation
- d'un entretien avec le jury

Version avril 2021

COMPETENCES ATTESTEES

1. Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
 - Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
 - Appliquer des protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces
2. Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
 - Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement
 - Contribuer au service des repas des résidents
3. Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé
 - Accompagner le résident dans ses déplacements
 - Accompagner le résident à prendre son repas et à boire

CONTENU DE FORMATION

CCP1 : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents : nettoyage des chambres - Nettoyage des sanitaires – Nettoyage des locaux communs - Organisation des interventions en fonction des usagers.

CCP2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement - Communication avec les résidents et respect de leurs habitudes et de leur autonomie - Réception, distribution et rangement du linge propre en veillant à la qualité du service - Réalisation et réfection des lits inoccupés - Dressage des assiettes de façon appétissantes et conformes aux goûts et aux consignes - Service et adaptation de la présentation des repas pour favoriser l'autonomie des résidents - Service de fin de repas et préparation de la salle à manger en respectant les standards de qualité de l'établissement.

CCP3 : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé - Accompagnement des résidents à s'installer à table - Accompagnement des résidents à prendre leurs repas – Accompagnement à l'habillage/déshabillage – Accompagner aux toilettes – Accompagnement au lever/coucher

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- Un accès aux métiers auprès des personnes fragilisées et/ou handicapées :
 - Agent de service hôtelier
 - Agent de service hospitalier
 - Agent de soin

TARIFS

- Formation gratuite pour les contrats d'alternance
- Base horaire autres statuts : 13€/h – coût global à définir selon le parcours individualisé